



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

# L'info statistique

Dossiers N°15  
*Novembre 2010*

**Enquête : écoles 2009**  
Les formations aux professions  
de la santé en Bretagne

Cette publication présente les résultats de l'enquête 2009 réalisée auprès des centres de formation aux professions de la santé et mise au point par la Direction de la Recherche des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

Cette enquête statistique, dont l'objectif est de connaître l'évolution des formations aux professions de la santé, est effectuée annuellement à la demande de la Direction Générale de la Santé (DGS), de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS) et du Ministère de l'éducation nationale.

Nous remercions les directeurs et gestionnaires des centres de formation qui ont bien voulu nous répondre et sans qui, cette publication n'aurait pu être réalisée.

## **Les formations paramédicales et médicale**

### **Formations initiales**

Auxiliaire de puériculture .....	<b>5</b>
Aide-soignant .....	<b>6</b>
Infirmier diplômé d'état .....	<b>8</b>
Masseur kinésithérapeute .....	<b>10</b>
Pédicure podologue .....	<b>11</b>
Manipulateur en électroradiologie médicale .....	<b>12</b>
Ergothérapeute .....	<b>13</b>
Ambulancier .....	<b>14</b>

### **Formations spécialisées**

Puéricultrice .....	<b>15</b>
Infirmier anesthésiste .....	<b>16</b>
Infirmier bloc opératoire .....	<b>17</b>
Cadre de santé .....	<b>18</b>

### **Formation médicale**

Sage-femme .....	<b>19</b>
------------------	-----------

<b>Liste des centres de formation aux professions paramédicales et médicale</b> .....	<b>20-24</b>
---	--------------

<b>Les professions paramédicales et médicale</b> .....	<b>25-26</b>
--	--------------

---

Directeur de la publication : M. Christian CARADEC

Auteur : Agnès POPHILLAT

ISSN : 1774-7244

Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2010

Imprimeur : Média Graphic - Rennes

## Auxiliaire de puériculture

Nbre d'écoles publiques : 0  
 Nbre d'écoles privées : 1  
 La formation est de 12 mois

Diplôme délivré par le Ministère de la santé,  
 de la jeunesse et des sports

### NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du brevet ou du CAP de la petite enfance ou avoir suivi une classe de 1<sup>ère</sup> préparatoire au Bac ou titulaire d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V
- ✓ Réussir les épreuves de sélection

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionnalisation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	-	118	118 <sup>(1)</sup>	1	-	72	-	-	13	11	30
<b>TOTAL</b>		<b>118</b>	<b>118<sup>(1)</sup></b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>72</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>30</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	2	2								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	1	103	104								
Nombre de diplômés	1	100	101								

(1) dont 48 allègements de scolarité

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	5
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	-	6
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	4
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	4
Bac obtenu en 2009	-	1
Bac obtenu avant 2009	-	36
Equivalence baccalauréat	-	8
BTS	-	4
DUT	-	1
DEUG DEUST (L2)	-	1
Licence (L3)	-	5
Maîtrise (M1)	-	1
DEA, DESS (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	42
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>118</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Ile-et-Vilaine Centre de formation auxiliaire de puériculture Rennes	105

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(2)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	6
Série ES (B)	-	12
Série S (C, D, D', E)	-	4
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	1
Série STG (STT, G, H)	-	12
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	13
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	4
Non réponse	-	66
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>118</b>

(2) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

## Aide-soignant

Nbre d'écoles publiques : 20  
 Nbre d'écoles privées : 9  
 La formation est de 12 mois

Diplôme délivré par le Ministère de la santé,  
 de la jeunesse et des sports

### NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du brevet ou du CAP de la petite enfance ou attestation de niveau 1<sup>ère</sup> ou diplôme du secteur sanitaire ou social niveau V minimum ou justifier d'une activité professionnelle de 1, 2, ou 3 ans selon le secteur d'activité
- ✓ Et réussir les épreuves de sélection

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	121	1 116	1237	104	50	93	1	24	105	713	116
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>1 116</b>	<b>1237</b>	<b>104</b>	<b>50</b>	<b>93</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>105</b>	<b>713</b>	<b>116</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	3	30	33								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	96	1 035	1 131								
Nombre de diplômés	90	988	1 078								

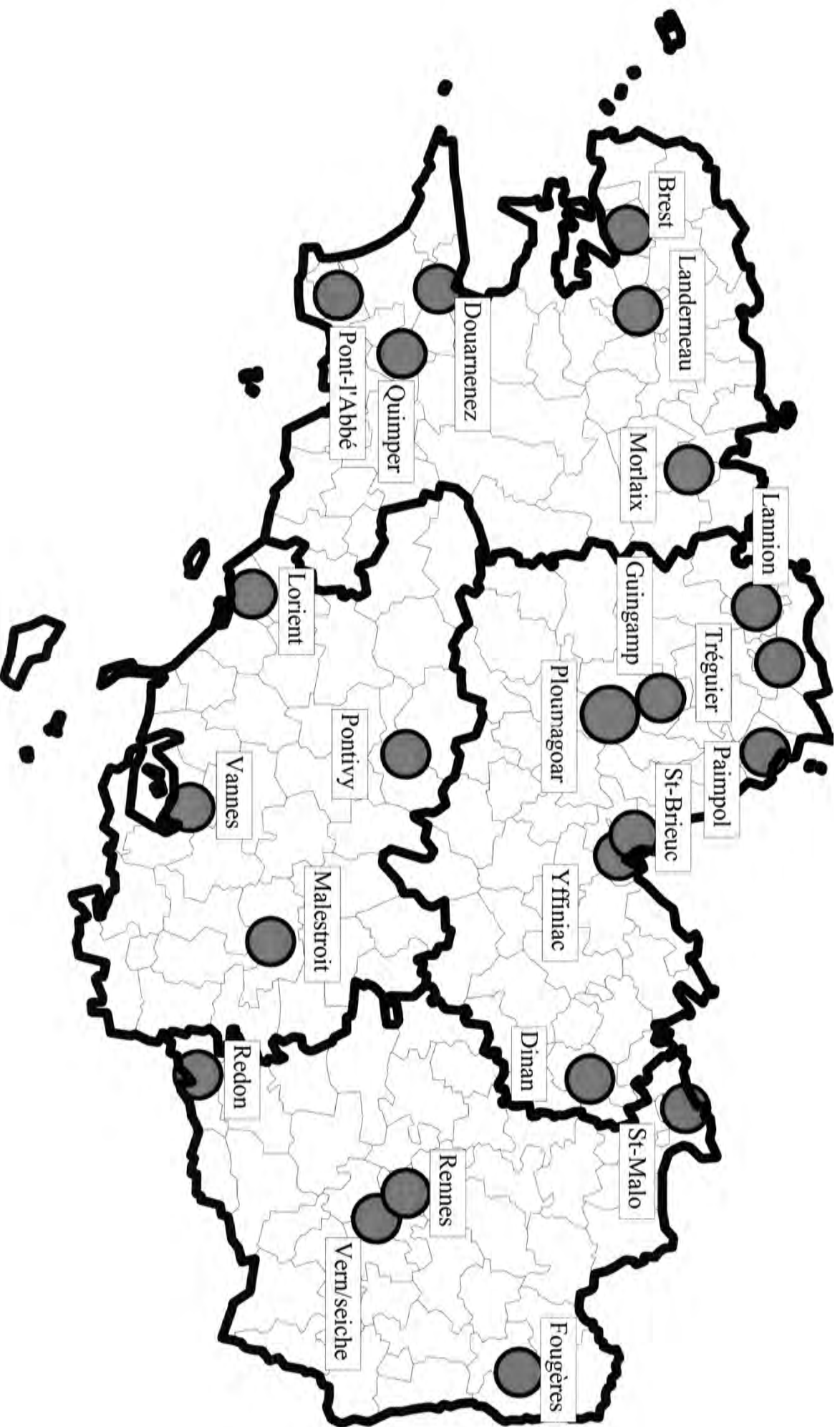
Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	1	17
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	12	251
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	29	194
Niveau fin terminale atteint en 2009	1	7
Niveau fin terminale atteint avant 2009	12	51
Bac obtenu en 2009	6	53
Bac obtenu avant 2009	34	326
Equivalence baccalauréat	6	81
BTS	13	47
DUT	1	4
DEUG DEUST (L2)	1	19
Licence (L3)	1	16
Maîtrise (M1)	2	5
DEA, DESS (M2)	-	3
Doctorat	-	-
Non réponse	2	42
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>1 116</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
<b>Côtes-d'Armor</b>	
Centre hospitalier St-Brieuc	30
Lycée Jean Moulin St-Brieuc	30
Centre hospitalier Dinan	30
Centre hospitalier Guingamp	26
Centre hospitalier Lannion	30
Centre hospitalier Paimpol	30
Centre hospitalier Tréguier	27
I.F.S.O. Ploumagoar	36
Clinique Val Josselin Yffiniac	28
<b>Finistère</b>	
Centre hospitalier Morlaix	30
Hotel-Dieu Pont-L'Abbé	28
GIP Cornouaille Quimper	70
Lycée Dupuy de Lôme Brest	34
CHR Cavale Blanche Brest	65
Croix Rouge Brest	40
Lycée Ste Elisabeth Duarnenez	15
I.F.S.O. Landerneau	35
<b>Ille-et-Vilaine</b>	
Centre hospitalier St-Malo	34
Centre hospitalier Fougères	30
Centre hospitalier Redon	30
Centre hospit. G. Régnier Rennes	40
CHR Pontchaillou Rennes	105
Lycée Jeanne d'Arc Rennes	31
I.F.S.O. Vern sur Seiche	40
<b>Morbihan</b>	
Centre hospitalier Vannes	70
Centre hospitalier Lorient	50
Lycée Marie Le Franc Lorient	15
Centre hospitalier Pontivy	30
Clinique Augustines Malestroit	30

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	4	67
Série ES (B)	3	30
Série S (C, D, D', E)	8	23
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	5	5
Série STL (F5, F6, F7, F7')	4	8
Série STG (STT, G, H)	18	88
Séries STAV (STPA, STAE)	1	5
Série SMS (F8)	6	136
Série Hôtellerie	-	1
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	17	222
Non réponse	55	531
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>1 116</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

## LOCALISATION DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES SOIGNANTES EN BRETAGNE - ANNÉE 2009



Source DRJSCS : Enquête des instituts de formation aux professions de la santé 2009

# Infirmier(ière) diplômé(e) d'Etat

Nbre d'écoles publiques : 13  
 Nbre d'écoles privées : 1  
 La formation est de 3 ans

Diplôme délivré par le Ministère de la santé,  
 de la jeunesse et des sports

## NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme étranger d'infirmier en soins généraux ou d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans d'aide-soignant ou auxiliaire de puériculture ou réussite aux épreuves de présélection pour les candidats non bacheliers
- ✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	189	993	1 182	55	244	8	1	3	26	325	96
2 <sup>ème</sup> année	189	921	1 110	50	242	14	19	6	19	312	72
3 <sup>ème</sup> année	171	888	1 059	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>549</b>	<b>2 802</b>	<b>3 351</b>	<b>105</b>	<b>486</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>45</b>	<b>637</b>	<b>168</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	15	45	60								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	139	884	1 023								
Nombre de diplômés	129	826	955								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	-	1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	3	16
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	3	14
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	8
Niveau fin terminale atteint avant 2009	6	31
Bac obtenu en 2009	27	171
Bac obtenu avant 2009	107	595
Equivalence baccalauréat	2	31
BTS	8	27
DUT	8	10
DEUG DEUST (L2)	5	14
Licence (L3)	10	48
Maîtrise (M1)	4	12
DEA, DESS (M2)	1	5
Doctorat	-	-
Non réponse	5	10
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>993</b>

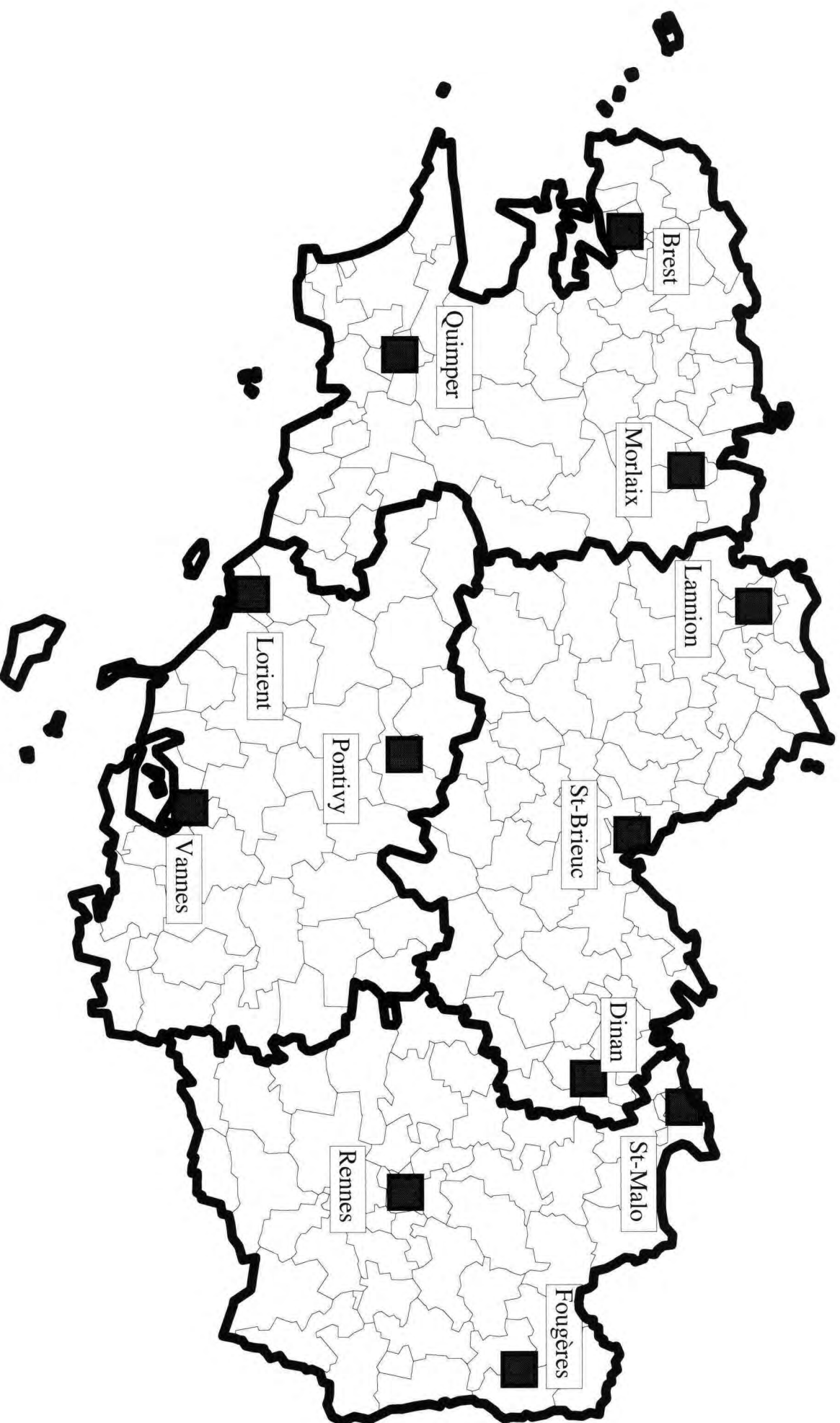
Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
<b>Côtes-d'Armor</b>	
Centre hospitalier St-Brieuc	90
Centre hospitalier Dinan	35
Centre hospitalier Lannion	50
<b>Finistère</b>	
Centre hospitalier Morlaix	70
GIP Cornouaille Quimper	105
CHR Cavale Blanche Brest	110
Croix Rouge Brest	90
<b>Ille-et-Vilaine</b>	
Centre hospitalier St-Malo	50
Centre hospitalier Fougères	50
Centre hospitalier Régnier Rennes	90
CHR Rennes	150
<b>Morbihan</b>	
Centre hospitalier Vannes	90
Centre hospitalier Lorient	107
Centre hospitalier Pontivy	90

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	12	109
Série ES (B)	31	159
Série S (C, D, D', E)	73	268
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	9	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	4	13
Série STG (STT, G, H)	19	58
Séries STAV (STPA, STAE)	4	3
Série SMS (F8)	19	277
Série Hôtellerie	-	1
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	7	43
Non réponse	11	61
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>993</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)



## LOCALISATION DES INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS EN BRETAGNE - ANNÉE 2009



Source DRJSCS : Enquête des instituts de formation aux professions de la santé 2009



# Masseur kinésithérapeute

Nbre d'écoles publiques : 0  
 Nbre d'écoles privées : 1  
**La formation est de trois ans**

*Diplôme délivré par le Ministère de la santé,  
 de la jeunesse et des sports*

## NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du baccalauréat ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université ou expérience professionnelle de cinq ans
- ✓ Réussir les épreuves de sélection du concours d'entrée

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	56	33	89	-	9	1	-	-	-	-	8
2 <sup>ème</sup> année	50	44	94	-	3	-	-	-	-	-	7
3 <sup>ème</sup> année	45	48	93	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>125</b>	<b>276</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	2	1	3								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	37	53	90								
Nombre de diplômés	37	53	90								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<b>Enseignement général</b>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	1	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	1	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	-
Bac obtenu en 2009	1	-
Bac obtenu avant 2009	51	33
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG DEUST (L2)	2	-
Licence (L3)	-	-
Maîtrise (M1)	-	-
DEA, DESS (M2)	-	-
Doctorat	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>33</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Ille-et-Vilaine Institut de formation Masseur- Kinésithérapeute IFPEK Rennes	84

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	1	-
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	55	33
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>33</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

# Pédicure-podologue

Nbre d'écoles publiques : 0  
 Nbre d'écoles privées : 1  
**La formation est de trois ans**

*Diplôme délivré par le Ministère de la santé,  
 de la jeunesse et des sports*

## NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du baccalauréat ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université ou d'une expérience professionnelle de cinq ans
- ✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

### Modes de prises en charge financière des étudiants

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	11	25	36	-	17	1	-	-	-	-	1
2 <sup>ème</sup> année	12	22	34	-	20	1	-	-	-	-	-
3 <sup>ème</sup> année	15	21	36	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>68</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	-	-								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	8	29	37								
Nombre de diplômés	8	29	37								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	2
Bac obtenu en 2009	-	-
Bac obtenu avant 2009	10	21
Equivalence baccalauréat	-	1
BTS	-	1
DUT	-	-
DEUG DEUST (L2)	1	-
Licence (L3)	-	-
Maîtrise (M1)	-	-
DEA, DESS (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>25</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Ille-et-Vilaine IFPEK Rennes	35

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	11	22
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	2
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>25</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

# Manipulateur en électroradiologie médicale

Nbre d'écoles publiques : 1

Nbre d'écoles privées : 0

La formation est de trois ans

Diplôme délivré par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

## NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du baccalauréat ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires ou d'une expérience professionnelle de cinq ans
- ✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

### Modes de prises en charge financière des étudiants

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionnalisation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	16	16	32	-	7	2	-	-	-	2	3
2 <sup>ème</sup> année	12	14	26	-	5	-	-	-	-	-	-
3 <sup>ème</sup> année	11	15	26	-	10	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>45</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	1	1	2								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	12	16	28								
Nombre de diplômés	9	14	23								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	1	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	-
Bac obtenu en 2009	-	2
Bac obtenu avant 2009	13	13
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	1	-
Maîtrise (M1)	-	-
DEA, DESS (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Ille-et-Vilaine CHR Pontchaillou Rennes	30

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	16	15
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	1
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

# Ergothérapeute

Nbre d'écoles publiques : 0  
 Nbre d'écoles privées : 1  
**La formation est de trois ans**

## NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du baccalauréat ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université ou d'une expérience professionnelle de cinq ans
- ✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

*Diplôme délivré par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports*

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionnalisation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	4	58	62	-	13	-	-	-	-	1	6
2 <sup>ème</sup> année	5	58	63	-	5	2	-	-	-	-	7
3 <sup>ème</sup> année	4	56	60	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>172</b>	<b>185</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	-	-								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	7	72	79								
Nombre de diplômés	5	59	64								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	1
Bac obtenu en 2009	-	2
Bac obtenu avant 2009	3	49
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	1
DEUG DEUST (L2)	-	2
Licence (L3)	-	3
Maîtrise (M1)	1	-
DEA, DESS (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>58</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Ile-et-Vilaine IFPEK Rennes	60

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	1
Série ES (B)	-	1
Série S (C, D, D', E)	4	56
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>58</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

# Ambulancier

Nbre d'écoles publiques : 4  
 Nbre d'écoles privées : 2  
**La formation est de 18 semaines**

*Diplôme délivré par le Ministère de la santé,  
 de la jeunesse et des sports*

## NIVEAU REQUIS :

- ✓ Permis de conduire B et examen médical
- Epreuves d'aptitude physique
- Epreuves écrites de présélection pour les candidats non bacheliers
- Epreuves orales de sélection

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	153	115	268	4	44	28	-	5	56	46	36
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>115</b>	<b>268</b>	<b>4</b>	<b>44</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>56</b>	<b>46</b>	<b>36</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	1	1	2								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	132	117	249								
Nombre de diplômés	131	114	245								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	2	2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	7	15
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	36	21
Niveau fin terminale atteint en 2009	1	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	11	6
Bac obtenu en 2009	2	3
Bac obtenu avant 2009	55	43
Equivalence baccalauréat	10	9
BTS	10	11
DUT	4	1
DEUG DEUST (L2)	5	1
Licence (L3)	6	-
Maîtrise (M1)	1	-
DEA, DESS (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>115</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
<b>Côtes d'Armor</b>	
Centre hospitalier St-Brieuc	20
<b>Finistère</b>	
Ordre de Malte Gouesnou-Brest	88
<b>Ille-et-Vilaine</b>	
Centre hospitalier Fougères	30
CHR Pontchaillou Rennes	80
<b>Morbihan</b>	
Centre hospitalier Lorient	40
Greta Lorient	40

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	9	9
Série ES (B)	10	1
Série S (C, D, D', E)	13	2
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	6	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2	1
Série STG (STT, G, H)	15	19
Séries STAV (STPA, STAE)	1	-
Série SMS (F8)	3	9
Série Hôtellerie	2	1
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	28	-
Non réponse	64	73
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>115</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

## Puéricultrice

Nbre d'écoles publiques : 1  
 Nbre d'écoles privées : 0  
**La formation est de 12 mois**

### NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du diplôme d'état d'infirmier ou de sage-femme ou être inscrit en dernière année d'études de ces professions
- ✓ Réussir les épreuves du concours d'admission

*Diplôme délivré par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports*

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	-	31	31	17	5	4	-	1	1	6	0
<b>TOTAL</b>				<b>17</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	-	-								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	-	31	31								
Nombre de diplômés	-	28	28								

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Ille-et-Vilaine CHR Pontchaillou Rennes	30



## Infirmier(ière) anesthésiste

Nbre d'écoles publiques : 2  
 Nbre d'écoles privées : 0  
 La formation est de 24 mois

### NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du diplôme d'infirmier ou de sage-femme et justifier de deux ans d'exercice dans cette profession
- ✓ Réussir les épreuves de sélection

Diplôme délivré par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	11	17	28	15	-	-	-	-	2	6	-
2 <sup>ème</sup> année	9	20	29	25	-	-	-	1	2	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>57</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>-</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	-	-								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	10	17	27								
Nombre de diplômés	10	17	27								

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Finistère CHR Cavale Blanche Brest	22
Ille-et-Vilaine CHR Pontchaillou Rennes	25

# Infirmier(ière) de bloc opératoire

Nbre d'écoles publiques : 2  
 Nbre d'écoles privées : 0  
 La formation est de 18 mois

## NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du diplôme d'infirmier ou de sage femme et justifier de deux ans minimum d'expérience professionnelle dans ces professions
- ✓ Réussir les épreuves de sélection

Diplôme délivré par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	2	16	18	13	-	-	-	1	1	-	3
2 <sup>ème</sup> année	5	13	18	13	-	-	-	1	-	-	4
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	-	-								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	3	11	14								
Nombre de diplômés	3	11	14								

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Finistère CHR Cavale Blanche Brest	30
Ille-et-Vilaine CHR Pontchaillou Rennes	30

## Cadre de santé

Nbre d'écoles publiques : 2  
 Nbre d'écoles privées : 0  
**La formation est de 42 semaines (de septembre à juin)**

### NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un titre ou diplôme d'une profession paramédicale Justifier d'au moins quatre années d'exercice de la profession à temps plein
- ✓ Réussir les épreuves de sélection au concours d'entrée

*Diplôme délivré par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports*

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionali- sation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	17	62	79	27	-	-	-	1	2	-	50
<b>TOTAL</b>	-	-	-	<b>27</b>	-	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	<b>50</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	3	3								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	14	60	74								
Nombre de diplômés	14	57	71								

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Finistère CHR Cavale Blanche Brest	35
Ille-et-Vilaine GREFOPS CHR Pontchaillou Rennes	55

## Sage-femme

Nbre d'écoles publiques : 2  
 Nbre d'écoles privées : 0  
 La formation est de 4 ans

### NIVEAU REQUIS :

✓ L'admission est subordonnée au classement en rang utile à l'issue des épreuves de l'examen organisé en fin de première année du premier cycle des études médicales

Diplôme délivré par les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine des universités

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total			Modes de prises en charge financière des étudiants							
	Hommes	Femmes	Total	dont effectif de la promotion professionnelle hospitalière	dont bénéficiaires			dont en contrats de professionnalisation	dont bénéf. d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes de prise en charge
					bourse du conseil régional	aide financière conseil Régional ou général	d'une allocation d'études				
1 <sup>ère</sup> année	7	47	54	-	4	-	-	-	-	-	17
2 <sup>ème</sup> année	5	46	51	-	13	1	-	-	-	-	1
3 <sup>ème</sup> année	7	42	49	-	14	-	-	-	-	-	1
4 <sup>ème</sup> année	3	44	47	-	14	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>179</b>	<b>201</b>	<b>-</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19</b>
Dont redoublants 1 <sup>ère</sup> année	-	4	4								
<b>DIPLOMES DELIVRES EN 2009</b>											
Nombre de présentés	10	51	61								
Nombre de diplômés	8	46	54								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 <sup>nde</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	-
Bac obtenu en 2009	-	-
Bac obtenu avant 2009	7	46
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	1
DEUG DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	-	-
Maîtrise (M1)	-	-
DEA, DESS (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>47</b>

Centres de formation	Capacité Agréée 1 <sup>ère</sup> année
Finistère CHR Morvan Brest	23
Ille-et-Vilaine CHR Hotel-Dieu Rennes	27

Etudiants de 1 <sup>ère</sup> année Série de baccalauréat <sup>(1)</sup>	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	7	47
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>47</b>

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

# Liste des centres de formation aux professions paramédicales

## Formations initiales

### Infirmier diplômé d'état

IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) – Centre hospitalier Yves Le Foll  
10 rue Marcel Proust – BP 2367 – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1  
Tél. : 02 96 01 76 06

IFSI – Centre hospitalier René Pléven  
50 rue Chateaubriand – BP 56 – 22101 DINAN Cedex  
Tél. : 02 96 85 72 47

IFSI – Centre hospitalier Pierre Le Damany  
BP 248 – 22303 LANNION Cedex  
Tél. : 02 96 05 70 82

IFSI – GIP de Cornouaille  
1 rue Etienne Gourmelen – Bâtiment 1 – BP 1705 – 29107 QUIMPER Cedex  
Tél. : 02 98 98 66 82

IFSI - Croix Rouge Française  
46 rue Jules Guesde – 29200 BREST  
Tél. : 02 98 44 27 65

IFSI – CHRU Cavale Blanche  
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2  
Tél. : 02 98 34 23 60

IFSI – Centre hospitalier des Pays de Morlaix  
15 rue Kersaint Gilly – BP 97237 – 29672 MORLAIX Cedex  
Tél. : 02 98 62 61 98

IFSI – CHRU Pontchaillou  
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 99 28 93 04

IFSI – Centre hospitalier Guillaume Régnier  
108 avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 07  
Tél. : 02 99 33 39 07

IFSI – Centre hospitalier Broussais  
9 rue de la Marne – 35403 SAINT-MALO Cedex  
Tél. : 02 99 21 28 91

IFSI – Centre hospitalier  
133 rue de la Forêt – BP 10561 – 35305 FOUGERES  
Tél. : 02 99 17 70 94

IFSI – Centre hospitalier Bretagne Atlantique  
20 boulevard Guillaudot – BP 70555 – 56017 VANNES Cedex  
Tél. : 02 97 01 40 41

IFSI – Centre hospitalier Bretagne Sud Pôle sanitaire et social  
7 rue des Montagnes – BP 20935 – 56109 LORIENT Cedex  
Tél. : 02 97 64 91 61

IFSI – Centre hospitalier  
Rue de la Plage – BP 23 – 56306 PONTIVY Cedex  
Tél. : 02 97 28 40 27

## **Aide-soignant**

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier Yves Le Foll  
10 rue Marcel Proust – BP 2367 – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1  
Tél. : 02 96 01 76 06

Ecole d'aides-soignants – Lycée Jean Moulin  
3 rue du Vau Gicquel – BP 2246 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex 1  
Tél. : 02 96 75 12 43

IFSI – Formation aides-soignants – Centre hospitalier René Pleven  
56 rue Chateaubriand – BP 56 – 22101 DINAN Cedex  
Tél. : 02 96 85 72 47

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier  
17 rue de l'Armor Pabu – BP 10548 – 22205 GUINGAMP Cedex  
Tél. : 02 96 44 58 22

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre hospitalier Pierre Le Damany  
Kergomar – BP 248 – 22303 LANNION  
Tél. : 02 96 05 70 82

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier  
Chemin de Malabry – BP 91 – 22501 PAIMPOL Cedex  
Tél. : 02 96 55 61 59

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier  
La tour Saint-Michel – BP 81 – 22220 TREGUIER  
Tél. : 02 96 92 10 33

Institut de formation santé de l'ouest – Formation aides-soignants  
9 place du 8 mai 1945 – 22970 PLOUMAGOAR  
Tél. : 02 41 72 17 17

Ecole d'aides-soignants FSEP 22  
Clinique du Val Josselin – 22120 YFFINIAC  
Tél. : 02 96 63 33 33

IFSI – Formation d'aides-soignants  
Centre hospitalier des Pays de Morlaix  
15 rue Kersaint Gilly – BP 97237 – 29672 MORLAIX Cedex  
Tél. : 02 98 62 61 98

Ecoles d'aides-soignants Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé  
Rue Roger Signor – BP 67 – 29120 PONT L'ABBE  
Tél. : 02 98 82 44 87

IFSI – Formation aides-soignants – GIP de Cornouaille  
1 rue Etienne Gourmelen – BP 1705 – 29107 QUIMPER Cedex  
Tél. : 02 98 98 66 82

Formation aides-soignants – CHRU Hôpital Cavale Blanche  
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2  
Tél. : 02 98 34 23 85



IFSI – Croix Rouge Française – Formation aides-soignants  
46 rue Jules Guesde – 29200 BREST  
Tél. : 02 98 44 27 65

Formation aides-soignants – Lycée Dupuy de Lôme  
34 rue Dupuy de Lôme – 29200 BREST Cedex  
Tél. : 02 98 34 38 64

Formation aides-soignants – Lycée Ste Elisabeth  
23 rue Monte au Ciel – BP 138 – 29171 DOUARNENEZ Cedex  
Tél. : 02 98 92 19 65

IFSO Landerneau – Formation aides-soignants  
ZA Saint-Armel – 29800 LANDERNEAU  
Tél. : 02 41 72 17 17

Formation d'aides-soignants – Centre hospitalier Broussais  
9 rue de la Marne – 35403 SAINT-MALO Cedex  
Tél. : 02 99 21 28 91

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier  
133 rue de la Forêt – BP 10561 – 35305 FOUGERES Cedex  
Tél. : 02 99 17 70 94

Ecole d'aides-soignants – Centre Hospitalier  
8 avenue Etienne Gascon – BP 139 – 35603 REDON Cedex  
Tél. : 02 99 70 35 59

IFSI - Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier Guillaume Régnier  
108 avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 7  
Tél. : 02 99 33 39 07

IFSI – Formation d'aides-soignants – CHRU Pontchaillou  
Bâtiment des écoles paramédicales – 2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 99 28 93 04

Formation d'aides-soignants – Lycée Jeanne D'Arc  
61 rue de la Fontaine – CS 20816 – 35708 RENNES Cedex 7  
Tél. : 02 99 84 30 32

Institut de formation santé de l'Ouest (IFSO) – Formation d'aides-soignants  
11 rue de la Croix Rouge – 35770 VERN-SUR-SEICHE  
Tél. : 02 41 72 17 17

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier Bretagne Sud  
Pôle de formations sanitaires et sociales  
7 rue des Montagnes – BP 20935 – 56109 LORIENT Cedex  
Tél. : 02 97 64 91 61

Formation d'aides-soignants – Lycée Marie Le Franc  
128 boulevard Léon Blum – BP 2146 – 56321 LORIENT Cedex  
Tél. : 02 97 87 24 87

Centre de formation d'aides-soignants Saint-Michel – Clinique des Augustines  
4 faubourg Saint-Michel – 56140 MALESTROIT  
Tél. : 02 97 73 18 00

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier  
Rue de la Plage – BP 23 – 56306 PONTIVY Cedex  
Tél. : 02 97 28 40 27

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier Bretagne Atlantique  
20 boulevard du Général Guillaudot – BP 70555 – 56017 VANNES Cedex  
Tél. : 02 97 01 40 41

## **Auxiliaire de puériculture**

Centre de formation d'auxiliaires de puériculture  
2B rue Coulabin – 35000 RENNES  
Tél. : 02 23 46 48 30

## **Masseur kinésithérapeute**

IFPEK – Institut de formation Masso-kinésithérapie  
12 rue Jean-Louis Bertrand – 35000 RENNES  
Tél. : 02 99 59 12 64

## **Pédicure podologue**

IFPEK – Institut de formation Pédicurie Podologie  
12 rue Jean-Louis Bertrand – 35000 RENNES  
Tél. : 02 99 33 15 74

## **Manipulateur en électroradiologie médicale**

Formation manipulateurs en électroradiologie – CHR Pontchaillou  
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 99 28 24 55

## **Ergothérapeute**

IFPEK – Ecole d'Ergothérapie  
12 rue Jean-Louis Bertrand – 35000 RENNES  
Tél. : 02 99 59 30 57

## **Ambulancier**

Formation ambulanciers – Centre hospitalier Yves Le Foll  
10 rue Marcel Proust – BP 2367 – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1  
Tél. : 02 96 01 72 78

Formation ambulanciers – Ordre de Malte  
ZI de Brest Kergaredec – 2B avenue du Baron Lacrosse – 29850 GOUESNOU  
Tél. : 02 98 41 75 74

Formation ambulanciers – CHR Pontchaillou  
2 rue Henri Le Guilloux - 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 99 28 24 71

Formation ambulanciers – Centre hospitalier de Fougères  
133 rue de la Forêt – BP 10561 – 35305 FOUGERES Cedex  
Tél. : 02 99 17 70 94

Formation ambulanciers – Centre hospitalier Bretagne Sud  
7 rue des Montagnes – BP 20935 – 56109 LORIENT Cedex  
Tél. : 02 97 64 92 42

Formation ambulanciers – GRETA de Lorient  
117 boulevard Léon Blum – BP 2135 – 56100 LORIENT  
Tél. : 02 97 87 01 37

## **Formations spécialisées**

### **Puéricultrice**

Formation de puéricultrices – CHR Pontchaillou  
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 99 28 25 67

### **Infirmier anesthésiste**

Formation infirmiers anesthésistes – CHR Cavale Blanche  
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2  
Tél. : 02 98 34 71 03

Formation infirmiers anesthésistes – CHR Pontchaillou  
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 99 28 24 94

### **Infirmier bloc opératoire**

Formation infirmiers de bloc opératoire – CHRU Cavale Blanche  
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2  
Tél. : 02 98 34 71 03

Formation infirmiers de bloc opératoire – CHRU Pontchaillou  
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 99 28 25 43

### **Cadre de santé**

Formation cadres de santé – CHRU Cavale Blanche  
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2  
Tél. : 02 98 34 71 08

Institut de cadres de santé – GREFOPS  
Bâtiment des instituts – Hôpital Pontchaillou  
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9  
Tél. : 02 23 46 33 60

## **Liste des centres de formation à la profession médicale à compétence définie**

### **Sage-femme**

Ecole de sages-femmes – CHU Morvan – UBO Faculté de médecine  
22 avenue Camille Desmoulins – CS 93837 – 29238 BREST Cedex 2  
Tél. : 02 98 01 71 65

Ecole de sages-femmes – CHR Hôtel-Dieu  
2 rue de l'Hôtel-Dieu – 35064 RENNES Cedex 1  
Tél. : 02 99 87 30 18

## Formations Initiales

### ► Infirmier Diplômé d'Etat

Le métier d'infirmier est très diversifié. L'infirmier peut exercer dans de multiples secteurs d'activité : celui des soins (médecine, obstétrique, chirurgie, psychiatrie...), de la prévention (médecine du travail, Education Nationale) ou de l'action humanitaire.

Par ailleurs le diplôme étant reconnu dans toute l'Union Européenne, il permet une liberté de circulation totale. En outre, le métier offre de multiples perspectives de carrière, tant en matière de spécialisation (diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, puériculture, bloc opératoire) que d'encadrement (diplôme de cadre de santé, directeur de soins). A l'heure actuelle, 483 000 infirmiers exercent en France, dont 87% de femmes.

### ► Aide-soignant

L'aide-soignant contribue à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra hospitalier, dans le secteur médical, social ou médico-social. Il veille, en cas de besoin, à leur éducation et à celle de leur entourage. Au sein de cette équipe, il dispense, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier, les soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie de l'être humain et à compenser partiellement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne. A l'heure actuelle 330 000 aides soignants exercent en France, dont 93% de femmes.

### ► Auxiliaire de puériculture

L'auxiliaire de puériculture a la même mission mais il se cantonne à la prise en charge de l'enfant bien portant, malade ou handicapé. Il répond à ses besoins par la présence qu'il assure, les soins auxquels il participe et les activités d'éveil qu'il organise. A l'heure actuelle, 60 000 auxiliaires de puériculture exercent en France, dont 99% de femmes.

### ► Masseur Kinésithérapeute

Le masseur kinésithérapeute réalise, de façon manuelle ou instrumentale, des actes fixés par décret, notamment à des fins de rééducation sur prescription médicale, dans le but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer. Il intervient également dans le domaine sportif (remise en forme, relaxation, massages) et en thalassothérapie (balnéothérapie, hydrothérapie, etc.). A l'heure actuelle, 64 300 masseurs kinésithérapeutes exercent en France, dont 42% de femmes.

### ► Pédicure podologue

Le pédicure podologue, est un professionnel de santé qui soigne toutes les affections de la peau et des ongles du pied. D'autre part, sur prescription médicale, il conçoit et fabrique les semelles orthopédiques pour compenser les malformations du pied et pratique aussi des exercices de rééducation postopératoire. A l'heure actuelle, 11 000 pédicures podologues exercent en France, dont 68% de femmes.

### ► Manipulateur en électroradiologie médicale

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est un professionnel de santé qui, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, participe directement à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanographie, I.R.M, médecine nucléaire) et des traitements (radiothérapie). Il a à la fois un rôle soignant et médico-technique du fait de l'utilisation de machines de haute technicité. A l'heure actuelle, 26 500 manipulateurs exercent en France, dont 72% de femmes.

### ► Ergothérapeute

L'ergothérapeute contribue au traitement des troubles et des handicaps de nature psychique, somatique ou intellectuelle créant une désadaptation ou une altération de l'identité et vise à la réinsertion des personnes atteintes de ces troubles dans leur travail. L'ergothérapie sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes traitées pour leur permettre de maintenir, récupérer ou acquérir la meilleure autonomie individuelle possible. Après avoir examiné la personne, l'ergothérapeute propose les solutions techniques nécessaires : aménagement du mobilier, communication, habillage, hygiène... Il travaille avec tous les publics : enfants, adultes, personnes âgées. Les ergothérapeutes sont au nombre de 6 400, dont 85% de femmes et travaillent dans trois domaines d'activité professionnelle : la rééducation fonctionnelle ; la psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, ainsi que la gériatrie psychiatrie et la réadaptation sociale ; les conseils en aménagement, en aides techniques et les expertises.

## ► **Ambulancier**

L'ambulancier, en urgence ou sur rendez-vous pour des soins réguliers, transporte des blessés graves, des personnes atteintes de maladie, des personnes âgées ou des handicapées vers les hôpitaux, les maisons de retraites ou les centres de cure. Il conduit des véhicules sanitaires légers (VSL) pour les transports en position assise ou de véritables ambulances, si le malade doit être allongé. Il va chercher son patient à domicile, il l'aide à monter dans le véhicule, l'installe confortablement, veille sur son état pendant le trajet et il peut pratiquer les gestes de sauvetage si nécessaire. De plus il est responsable de l'entretien de son véhicule et du matériel médical qui s'y trouve. Ce professionnel doit aussi remplir certaines tâches administratives.

# Formations spécialisées

## ► **Puéricultrice**

La puéricultrice est une infirmière spécialisée dans le développement des jeunes enfants qu'ils soient malades ou en bonne santé. D'autre part, à l'aspect sanitaire du métier de puéricultrice, s'est ajoutée une mission d'information auprès des parents.

A l'heure actuelle, 11 095 puéricultrices exercent en France, dont 99% de femmes.

## ► **Infirmier anesthésiste**

L'infirmier anesthésiste est le collaborateur du médecin anesthésiste dans les blocs opératoires et obstétricaux. Il travaille sous sa responsabilité. Il participe à la sécurité des soins lors des interventions chirurgicales notamment par le contrôle du matériel d'anesthésie.

A l'heure actuelle, 6 044 infirmiers anesthésistes exercent en France, dont 73% de femmes.

## ► **Infirmier bloc opératoire**

L'infirmier de bloc opératoire est le collaborateur du chirurgien. Il participe aux interventions chirurgicales réalisées par le chirurgien. Il est chargé de l'entretien et de la stérilisation du matériel opératoire.

A l'heure actuelle, 4 405 infirmiers de bloc opératoire exercent en France, dont 88% de femmes.

## La profession médicale à compétence définie

## ► **Sage-femme**

La sage-femme exerce une profession médicale. Son champ de compétence concerne la femme enceinte et la naissance. Il est toutefois limité à la grossesse et à l'accouchement normal, un médecin devant obligatoirement prendre le relais en cas de grossesse ou accouchement pathologique. Les actes et les prescriptions médicamenteuses que les sages-femmes sont autorisées à effectuer sont précisés par des textes réglementaires.

La sage-femme assure le suivi médical de la grossesse (examen clinique, échographie, surveillance du fœtus, dépistage des facteurs de risque ou des pathologies) ainsi que de l'accompagnement psychologique de la future mère et les séances de préparation à l'accouchement.

Elle a la responsabilité du déroulement de l'accouchement normal, depuis le diagnostic de début de travail jusqu'à la délivrance.

Après la naissance, elle dispense les soins au nouveau-né et pratique, si nécessaire, les premiers gestes de réanimation en l'attente du médecin. Elle surveille la santé de la mère dans les premiers jours suivant la naissance, lui apporte les informations sur la contraception et la conseille sur l'hygiène et l'alimentation du bébé. Ainsi la sage-femme joue-t-elle un rôle essentiel auprès des femmes en terme de sécurité médicale et d'environnement psychologique de la naissance.

Ce métier passionnant, également ouvert aux hommes, peut néanmoins s'avérer stressant. Il comporte de grandes responsabilités mais aussi des contraintes telles que les gardes et les horaires variables. Son exercice requiert notamment une bonne résistance physique et psychologique.

A l'heure actuelle, 18 000 sages-femmes exercent en France, dont 1% d'hommes.

**Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale**  
**Tél : 02 23 48 24 00 Mail : [drjscs35@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs35@drjscs.gouv.fr)**  
**4, avenue du Bois Labbé CS 94323 35043 RENNES Cedex**

---

**Service MOAE**  
**Tél. : 02 23 48 24 45**